

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 19 décembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 008-7249/19/BM**

#### **■ Organisation de l'évènement "Place Marketing Forum" les 2 et 3 avril 2020 - Approbation d'une convention de partenariat avec Aix-Marseille Université - IMPGT**

#### **MET 19/13661/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Place Marketing Forum (PMF) est une rencontre internationale organisée chaque année par la Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial, qui s'est donnée pour objectif de présenter, échanger et récompenser les meilleures pratiques du marketing territorial dans le monde.

Durant 2 jours, conférences et ateliers se succèdent avec l'intervention d'une cinquantaine de professionnels et experts, français et internationaux.

50 professionnels et experts, français et internationaux du marketing territorial ont animé le Place Marketing Forum 2019 qui a rassemblé les 4 et 5 avril 2019 à Lille Grand Palais, près de 300 professionnels issus de collectivités territoriales, d'agences de développement économique et touristique, d'associations et d'entreprises concernées par les problématiques d'attractivité des territoires. Le taux de satisfaction des participants, sur la qualité des interventions, des thématiques choisies et de l'organisation globale, est de plus de 90% depuis la première édition en 2013.

L'édition 2020 du Place Marketing Forum se tiendra les 2 et 3 avril 2020 à Marseille.

L'organisateur est la Chaire d'Attractivité & du nouveau Marketing Territorial (A&NMT). Celle-ci est portée par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), lui-même rattaché à Aix-Marseille Université. Elle est la première « chaire de territoire » dédiée à l'attractivité et aux nouvelles pratiques du marketing territorial dans le monde.

Signé le 19 Décembre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2020

Orientée vers l'innovation, elle s'inscrit dans une démarche opérationnelle du marketing territorial et s'intéresse à l'ensemble des problématiques d'attractivité, que ce soit pour développer la capacité d'un territoire à rayonner et à promouvoir son offre ou que ce soit pour attirer sur place des personnes ou des capitaux. Par son organisation et son programme, elle se veut autant un lieu de recherche, de travail et d'échange qu'un producteur de services et d'outils au bénéfice de ses fondateurs, de ses partenaires et des professionnels.

La Métropole Aix-Marseille Provence est membre fondateur de la Chaire d'Attractivité depuis 2016 et membre du comité d'orientation de la Chaire.

Seuls les partenaires et les fondateurs de la Chaire A&NMT sont éligibles à l'accueil du Place Marketing Forum. Il s'agit d'un moment privilégié pour la valorisation et la mise en lumière d'un lieu, d'une destination. La chaire A&NMT est par ailleurs pleinement associée aux travaux du groupe de travail « ensemble pour l'attractivité de la métropole » au travers une mission d'expertise et d'accompagnement de la démarche validée par le CGEM du 15 Novembre 2018.

Au-delà de ces liens, l'établissement d'un véritable partenariat avec Aix-Marseille-Université-IMP GT (porteur de la Chaire) pour l'organisation de cet évènement permettra à la Métropole :

- D'affirmer son leadership sur le sujet du Marketing des territoires,
- D'illustrer sa capacité à accueillir pour la 1ère fois le Place Marketing Forum à Marseille,
- De conforter sa dimension Med/Afrique (Via conférenciers/Ateliers, voire awards),
- De souligner la composante green/éco-responsable de l'évènement et de son territoire,
- De mettre en valeur le Home Place de la Chaire/IMP GT,
- D'élargir l'audience quantitative et qualitative (plus d'international, plus de Med/Afrique),
- De valoriser sa démarche/Marque de territoire (One Provence).

Cet évènement répondant à un intérêt métropolitain, la Métropole décide de s'associer à Aix-Marseille-Université-IMP GT afin de l'organiser dans le cadre d'un partenariat.

Le budget prévisionnel de cet évènement est de 146 040 euros. Aix-Marseille-Université-IMP GT pilotant l'organisation du PMF, la Métropole lui versera une participation financière d'un montant de 10 000 euros.

En outre, la Métropole prendra en charge l'organisation de la soirée de gala qui se tiendra à la fin de la première journée du PMF, le jeudi 2 avril 2020.

Pour ce faire, la Métropole conclura les contrats de la commande publique nécessaires à l'organisation de cette soirée, dont le coût prévisionnel est fixé à 30 500 euros.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

- Ventes des entrées au PMF :	50 000 euros
- Participation de la Métropole :	40 500 euros
<i>Dont participation financière</i>	<i>10 000 euros</i>
<i>Dont organisation du gala</i>	<i>30 500 euros</i>
- Participation de l'AMU- IMPGT :	55 540 euros
TOTAL :	146 040 euros

Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la Métropole d'approuver la convention de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille Provence et Aix-Marseille-Université - IMPGT, jointe en annexe, relative à l'organisation de l'évènement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 2 et 3 avril 2020.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**V**Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Signé le 19 Décembre 2019**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2020**

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 021-07/04/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n° ECO 001-1175/17/CM du Conseil de Métropole du 30 mars 2017 portant approbation de l'Agenda du développement économique métropolitain ;
- La délibération N°FAG 021-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de participer à l'événement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 2 et 3 avril 2020

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une participation financière de 10 000 euros à Aix-Marseille Université – IMPGT sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et des états spéciaux de territoire pour l'année 2020.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Métropole Aix-Marseille Provence et Aix-Marseille Université - IMPGT relative à l'organisation de l'événement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 2 et 3 avril 2020.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits sur les crédits ouverts au Budget principal 2020 de la Métropole Aix-Marseille-Provence - sous politique B330 – nature 657382 – fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Emploi, Insertion,  
Economie sociale et solidaire

Martial ALVAREZ

Signé le 19 Décembre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2020